



Guide d'enseignement

Chirurgie ORL

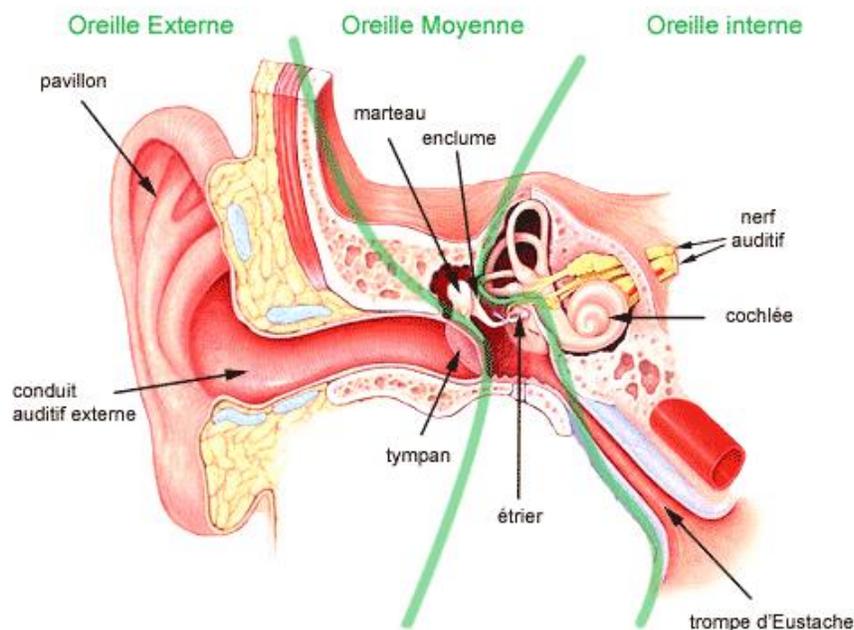
Stapédectomie - tympanoplastie

Définitions :

L'**oreille** est l'organe de l'audition et de l'équilibre. À l'intérieur, on retrouve 3 osselets (petits os), soit : le marteau, l'enclume et l'étrier. Ils jouent un rôle important dans la transmission des sons provenant de l'extérieur grâce à leurs mouvements.

La **stapédectomie** consiste à enlever l'étrier (petit os) lorsqu'il ne peut plus bouger et à le remplacer par une prothèse. Cette chirurgie améliore la transmission du son dans votre oreille.

La **tympanoplastie** consiste à corriger une perforation du tympan qui ne guérit pas d'elle-même. Elle permet de résoudre le problème de surdité causée par la perforation et de réduire le risque d'infection. Une greffe est appliquée sur la perforation du tympan.



Alimentation :

Reprendre graduellement l'alimentation.

Recommandations :

- Si une ouate est placée au début du canal auditif, vous devrez l'enlever le lendemain.
- Un pansement recouvre votre oreille. Il doit rester en place jusqu'à votre prochain rendez-vous avec le médecin. Éviter de le mouiller ou de le défaire.
- **NE PAS SE MOUCHER** la bouche fermée durant la première semaine. Éternuer la bouche ouverte afin d'éviter les changements de pression à l'intérieur de l'oreille.
- Une mèche en coton pourrait être placée à l'intérieur de l'oreille afin d'absorber les écoulements de sang. Elle sera enlevée par le médecin quelques jours après la chirurgie.
- Éviter de se coucher sur le côté opéré pendant les premiers jours.
- Il est important de se lever lentement, car des étourdissements pourraient survenir.
- Pour éviter le déplacement de votre prothèse :
 - Éviter de soulever des objets lourds.
 - Il est recommandé de se pencher en pliant les genoux tout en gardant la tête droite.
 - Éviter les efforts pour aller à la selle.
 - Éviter les mouvements brusques de la tête.
 - Éviter de vous exposer au bruit.
- Un bain peut être pris. Faites attention de ne pas mouiller l'oreille opérée.
- Aucune douche ou shampooing sans l'autorisation médicale.
- La reprise des activités est graduelle en alternant avec des périodes de repos.
- La conduite automobile doit être évitée tant qu'il y a présence de douleur, fatigue ou prise d'un analgésique (calmant) qui affecte la vigilance ou le vertige.
- Éviter les vols aériens jusqu'à l'autorisation médicale.
- Votre convalescence doit être discutée avec le médecin.

Soyez vigilant :

- Pour prévenir une infection de votre oreille :
 - Éviter de toucher à la ouate ou au pansement.
 - Éviter de prendre une douche, laver les cheveux, nager.
 - Éviter d'être en contact avec des personnes enrhumées.
 - Changer la ouate ou le pansement tel que demandé par le médecin.
- Si fièvre persistante.
- Si écoulement.
- Si douleur malgré la prise d'analgésiques.
- Si vertiges ou maux de tête importants.

Si vous présentez ces signes, veuillez consulter.

Rendez-vous :

- Le prochain rendez-vous dans _____ mois.

Arrêt de travail :

- À discuter avec le médecin traitant

Suivi infirmier et médical :

- Selon le médecin traitant

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 28 février 2011. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.